

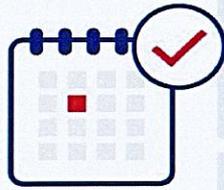
**FAIRE MA DEMANDE DE CARTE
NATIONALE D'IDENTITÉ ET
DE PASSEPORT **EN LIGNE****



www.ants.gouv.fr



Je réalise ma
prédemande sur
www.ants.gouv.fr
et je me renseigne
sur les justificatifs
nécessaires



Une fois toutes les
pièces réunies, je
prends rendez-vous
Maison France Services
équipée d'un
dispositif de recueil

Maison France Services



Je me rends en ~~mairie~~
avec toutes les pièces
justificatives pour déposer
mon dossier



Je suis averti par SMS
de la disponibilité de
ma CNI ou de mon
passeport

1

2



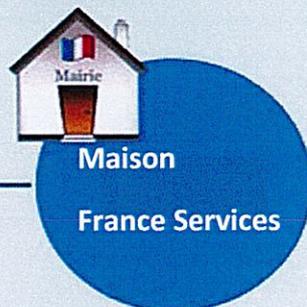
4

BÉNÉFICES

**Gain de temps
pour "tous"**



- N'a plus besoin de renseigner un CERFA "papier"
- Reçoit directement dans sa boîte mail sa pré-demande



- Suppression des erreurs liées au CERFA "papier"
- Vérification se limitant à la conformité des éléments saisis par le demandeur au regard de ses justificatifs



- Gain de temps sur la gestion des erreurs et validation plus rapide

